

Syndicat d'améliorations foncières des Fourches

Assemblée générale du 25 juin 2015

Rapport du comité de direction

Créé en 1993, notre syndicat en est aujourd'hui à sa 23ème assemblée générale ordinaire. Pour ce qui est du comité, nous avons dépassé les 195 séances au cours desquelles nous traitons les différents dossiers dont nous allons aujourd'hui faire un bref tour d'horizon. Seuls ceux qui ont particulièrement retenu notre attention durant l'année écoulée seront évoqués, les plus importants faisant l'objet d'un traitement détaillé dans l'un des points de l'ordre du jour.

Etape 1 / Lot A et Lot B (communes de Rennaz et Noville)

Les travaux ont été annoncés terminés lors de notre dernière assemblée. Un protocole a été établi lors de la réception des travaux, dans lequel figure une liste des finitions et corrections à réaliser par les entreprises. Il faut déplorer que des travaux soient toujours en attente d'achèvement. Des bricoles, mais ce genre de détails est usant pour vos responsables.

Il faut aussi rappeler que la pose du tapis sur le lot B n'est pas encore réalisée, ceci en accord avec le comité.

Etape 2 / RC 780

Les travaux de la chaussée *est* de la route cantonale 780 sont terminés et nous sommes dans l'attente des décomptes finaux. Pour la chaussée *ouest*, les travaux ont démarré ce début d'année. Quand bien même les relations avec M. Gasser sont des plus compliquées, c'est à nouveau l'entreprise Gasser qui est sortie première lors de l'appel d'offres, pour un montant de Fr 1'721'647.-. Heureusement pour cette entreprise que l'attitude de son directeur n'empêche pas ses collaborateurs de fournir un travail de qualité. Les travaux de pose de l'appareillage sanitaire ont été adjugés à l'entreprise Ecuyer de Roche pour Fr 87'483.-.

Etape 3 (commune de Villeneuve)

Les travaux sont en cours et leur avancement est fortement lié au projet immobilier des « Belles Fourches ». Les travaux d'infrastructures à charge du syndicat seront terminés d'ici le mois de septembre.

Modifications du PPA et démarche foncière

Les diverses modifications de notre PPA ont fait l'objet de nombreuses séances. Le groupe délégué par le comité a rencontré à plusieurs reprises les services de l'Etat concernés par l'aménagement du territoire, les forêts, la faune, la nature, la mobilité, les spécialistes des sols, etc.

Vu l'importance de ce dossier, le SDT nous a recommandé de nous faire accompagner dans nos démarches par un bureau spécialisé en aménagement du territoire. Le comité a porté son choix sur le bureau Repetti Sàrl à Montreux. L'état d'avancement de ce dossier fait l'objet d'un point spécifique de notre ordre du jour qui vous permettra d'avoir une information précise sur ce dossier.

Autres chantiers et divers

- ★ Le comité suit avec attention l'évolution des chantiers et les études qui pourraient avoir une incidence sur notre syndicat. Le dossier du giratoire du Pré de la Croix, le chantier de l'hôpital Riviera-Chablais, les études de mobilité douce ou conventionnelle, le prolongement de la ligne des trolleybus ont plus particulièrement retenu notre attention.
- ★ Le comité suit également le dossier de l'assainissement de l'ancienne décharge des Saviez et celui de la mise en conformité des jardins familiaux.
- ★ Les problèmes liés à deux cas de détérioration de bâtiments – dont les causes pourraient être liées aux travaux entrepris par le SAF – sont clos. Dans le cas du bâtiment de la pétanque à Villeneuve, notre assurance a pris en charge une partie des coûts, le solde ayant été couvert par l'assurance des « Belles Fourches ». Pour le deuxième cas, le propriétaire a renoncé à poursuivre son action. Sachez aussi que nous sommes toujours en conflit avec l'entreprise Gasser pour des problèmes d'escompte et de retard dans les métrés de fin de travaux; un avocat a été mandaté et nous vous informerons le moment venu de ses conclusions.

Pour conclure, je tiens à remercier :

- ∅ Tous les propriétaires membres du Syndicat qui contribuent financièrement à sa bonne marche.
- ∅ Les mandataires, pour la qualité de leurs prestations.
- ∅ La commission de classification et son président M. Eric Maendly.
- ∅ Mme Garcia, notre boursière.
- ∅ Tous les membres du comité de direction pour leur assiduité et la pertinence de leurs conseils et un merci tout particulier à notre secrétaire, M. Georges Gilliéron.

Merci de votre attention.

Ferdinand Barmettler
Président du comité de direction